



Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 23 AVRIL 2020 *Compte rendu*

Une conférence téléphonique s'est déroulée jeudi 23 avril 2020 à partir de 15h30, entre la Directrice départementale et les représentants des personnels, avec la participation de Mme BOUVET, MM SALAUN et HAUMONT.

Lors de son intervention, notre délégation à tout d'abord évoqué les effectifs et la présence physique des collègues dans les services dont nous avons pu noter une augmentation en lien avec le lancement de la campagne d'impôt le 20 avril dernier.

Nous avons indiqué que les chiffres du Finistère, à la fois de façon globale et sur les SIP se situaient au-dessus de la moyenne nationale observée le 21 avril 2020, à savoir un taux de présence de 21% en moyenne général à la DGFIP pour 26% à la DDFIP29 et un taux sur les SIP de 29% à la DGFIP pour 35% à la DDFIP29.

Lors de précédentes conférences avec les organisations syndicales nationales, le Directeur Général avait évoqué un taux de présence indicatif de 40% dans les SIP. **Nous avons rappelé à la Directrice que ce taux ne devait pas être un objectif à atteindre, partant du principe que la période de confinement passe nécessairement par la limitation des personnels en présentiel et la mise en œuvre partout où c'est possible du télétravail.**

Concernant le début de cette campagne IR, nous avons demandé qu'elles étaient les premiers éléments chiffrés au regard des canaux de contact à distance : le téléphone, la messagerie sécurisée et les rendez-vous téléphoniques.

F.O.- DGFIP29 a aussi évoqué le sujet de l'après confinement, dans la perspective des propositions que les Ministres vont faire remonter au chef du gouvernement.

Nous sommes revenus sur les propos du Ministre des Comptes publics évoquant dans le journal « le Parisien » que la DGFIP pourrait proposer après le 11 mai des accueils physiques sur rendez-vous, voire sans rendez-vous...laissant entendre que notre administration pourrait dès lors, faire fonctionner ses accueils comme à l'accoutumée...

Nous avons rappelé notre opposition à ce dernier scénario, en évoquant notamment nos camarades de l'Oise, qui avaient eu à gérer en février dernier des accueils sans rendez-vous en pleine période de circulation active du virus et qui sont restés depuis, profondément traumatisés par cette expérience...

Certes, le Directeur Général à pu expliquer qu'il n'envisageait pas une DGFIP « *portes grandes ouvertes* » après le 11 mai 2020, tout en n'excluant pas des modalités d'accueil physique sur rendez-vous, mais pour **F.O.- DGFIP**, cette éventualité si elle était retenue, devrait de toute façon être strictement encadrée.

Concernant l'après 11 mai 2020, **F.O.- DGFIP29** a aussi évoqué bon nombre de questions que tout un chacun se pose actuellement, et qui touchent aux conditions dans lesquelles pourrait s'opérer la reprise du travail. Quels effectifs en présentiel ou en télétravail seront sur le pont à partir du 11

mai prochain ? comment seront considérés les collègues « empêchés » pour des raisons médicales ou pour des questions de garde d'enfants ? Car il semble en effet de plus en plus probable que les classes ne reprendront pas partout, ni pour tout le monde en même temps...

Toutes ces questions sont aussi à relier avec l'ordonnance du 15 avril et son impact sur les congés et/ou ARTT, **ordonnance dont nous demandons l'abrogation**. Sur le sujet, nous avons indiqué à la Directrice qu'il n'y avait aucune urgence à anticiper une déclinaison locale, d'autant que cette mesure est vraiment de nature à compromettre la cohésion entre les agents au sein des services.

Nous avons comme à chacune des audiences, demandé l'état des lieux en ce qui concerne les moyens de protection et de désinfection disponibles ou en cours d'acheminement au niveau de la DDFIP29, ainsi que le sujet global de mise en œuvre des opérations de nettoyage.

Enfin, nous avons interrogé la Direction sur le calendrier des mutations impacté par la crise sanitaire en cours, sur un retard signalé en ce qui concerne les frais de missions de mars dernier, et sur la faisabilité d'installer un deuxième écran pour améliorer l'ergonomie de nos camarades en télétravail.

En réponse à notre intervention, la Directrice a souhaité présenter l'activité des 4 premiers jours de la campagne IR. Elle a indiqué qu'il était observé une forte activité téléphonique d'environ 2000 appels pour l'instant et un nombre équivalent de e-contact sur les SIP, alors que 53 APRDV sont d'ores et déjà pris et 325 positionnés. Les trésoreries mixtes enregistrent 250 appels, 24 e-contacts et 4 APRDV en prévision.

La Direction générale a sollicité un renfort sur les plate-formes nationales actuellement débordées par les appels, les Centres de contact devant veiller aussi à une limitation de leurs effectifs en présentiel, cela pourrait se traduire sur les CPS du Finistère par un renfort de 2 à 3 agents.

L'appui de 3 collègues de la DIRCOFI, initialement prévu sur les e-contact et APRDV pourrait être aussi demandé, compte tenu des taux d'appels très importants.

En réponse à nos remarques sur le taux de présence d'agents sur le terrain notamment dans les SIP, la Directrice a reconnu un démarrage plus dynamique que modeste.... Selon elle, les 40% avancé par le DG ne sont ni un plancher ni un plafond..., et ce taux ne correspond pas forcément à une réalité métier, elle indique que le présentiel doit être guidé par l'organisation spatiale en lien avec le respect strict des consignes barrières.

Concernant l'après confinement, elle a précisé qu'il ne devrait pas être abrupt, mais lissé dans le temps et qu'en amont il n'est pas question d'envisager des rendez-vous physique avec les usagers, la communication sur ce qui se fera ou pas après le 11 mai étant à ce stade prématurée...

Concernant les modalités de reprise du travail après le 11 mai et le niveau des effectifs qui pourrait dès lors être mobilisé sur le PCA, elle a déclaré que la Direction générale était en train de s'en emparer...mais qu'à ce stade rien de concret n'avait filtré...

Sur la question de la déclinaison locale de l'ordonnance du 15 avril 2020, elle a indiqué qu'un cadrage national était en attente, et qu'il ne s'agissait pas de faire des erreurs en se précipitant...A ce stade, la Directrice a demandé aux chefs de services d'exercer une vigilance sur la position administrative des agents.

Sur la question du calendrier des mutations, la Directrice a indiqué que selon ses informations le mouvement d'affectation locale pourrait sans doute se faire à la mi-juillet. À la question de savoir si ce mouvement intégrerait ou pas les conséquences des projets NRP « nouveau réseau de proximité » elle a préféré parler de mise entre parenthèse... et que pour ce mouvement de mutation il était préférable d'en faire abstraction...

Dans les prochains mois, une fois que cette crise sanitaire sera derrière nous, les agents de la DGFIP n'accepterons pas la reprise du démantèlement de leur administration ! Plus que jamais, F.O.- DGFIP exige le RETRAIT du plan Darmanin !

Madame BOUVET a évoqué le traitement des fonds de solidarité pour les TPE/PME en précisant que 150 demandes étaient actuellement en attente suite à des blocages techniques, certaines entreprises ont été invitées à renouveler leur demande, la vigilance des services s'exerce pour éviter les doublons. La cellule TAD a été sollicitée pour ces opérations ainsi que 4 collègues vérificateurs plus spécifiquement sur le traitement des anomalies.

Au sujet des moyens de protection et outils de désinfection, la Directrice confirme les grandes difficultés des services logistiques pour se procurer des lingettes désinfectantes, le gel hydroalcoolique est en attente de livraison soit 48 bidons de 5 litres, 240 litres au total.

Sur les masques, une première dotation a été reçue de 2000 masques chirurgicaux, en priorité distribués aux agents de la CID, et à ceux qui sont amenés à devoir échanger avec des usagers de la DGFIP (régisseurs) et par extension au personnel Berkany. A ce stade, 830 masques issus de cette première dotation sont toujours disponibles.

Une seconde dotation de 6000 masques a depuis été livrée à la DGFIP29, la Directrice a indiqué que cette provision était pour l'instant conservée, à raison de deux masques par jour et par agent, cette « réserve » constituerait un approvisionnement pour 3 jours dans le cadre d'un effectif au complet dans le département...**certes c'est mieux que rien... mais très loin d'être au niveau pour assurer la protection des agents au moment du déconfinement !**

A la question des masques alternatifs évoqués par le gouvernement et d'une décentralisation possible en ce qui concerne leur approvisionnement, la Directrice a indiqué être dans l'attente des directives du Secrétariat général du Ministère...

Sur le nettoyage, elle a précisé que les prestations classiques avaient partout été renforcées et complétées par les personnels Berkany au moment du lancement de la campagne IR. En réponse à nos inquiétudes pour l'après 11 mai, la Directrice a rappelé le caractère contractuel des prestations avec SAMSIC et que les devis portaient sur un engagement pour l'intégralité du mois de mai.

Concernant le matériel, M HAUMONT a indiqué que 40 téléphones portables + casques avaient été commandés et reçus, un complément de 25 téléphones est en attente. A ce stade 150 ordinateurs portables ont pu être utilisés à partir des stocks départementaux, une nouvelle dotation nationale d'une vingtaine d'unités est en cours.

Sur les écrans, et en réponse à notre proposition d'en installer un second aux télétravailleurs pour améliorer l'ergonomie, M HAUMONT indique qu'il y a probablement du stock, il se dit prêt à y réfléchir, reste la problématique de leur acheminement ou retrait au bureau, ainsi que d'éventuels contraintes liées au câblage.

En réponse à notre question sur les frais de déplacements de mars 2020, la Direction nous indique qu'ils sont en train d'être résorbés. Nous avons proposé afin de soulager les services gestionnaires et aussi les agents demandeurs, d'autoriser des envois groupés en ce qui concerne les ordres de missions pour l'indemnisation forfaitaire des frais de repas.

Un CHS-CT en format audio se tiendra mardi matin 28 avril prochain, n'hésitez pas à nous faire remonter les problématiques que vous pourriez être amenés à rencontrer.



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR



SE LAVIER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS



SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSEDES



LIMITER
LES REGROUPEMENTS



RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS